

S'inscrire en ligne avant le 19 novembre en cliquant sur le lien suivant [Inscription conférence Diogène - Noé](#)
Renseignements par téléphone au 02 43 81 47 11 ou par mail maia72assistantespilotes@sarthe.fr

SYNDROMES DE DIOGÈNE ET DE NOÉ

« ACCUMULER POUR EXISTER »

CONFÉRENCE

Le jeudi 9 décembre 2021 de 9h à 17h

Accueil-café à partir de 8h30

Au Cinéma Gaumont Pathé - Salle 1

3 place des Jacobins – 72000 Le Mans

Animation par Pascal BRULON, LMtv Sarthe



❖ **9h00 - Discours d'introduction –**

Madame Marie-Thérèse LEROUX, *Vice-présidente du Conseil Départemental de la Sarthe, Présidente de la Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale et Membre de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques*

Monsieur ZABOURAEFF, *Secrétaire Général de la Préfecture du Mans et sous-préfet de l'arrondissement du Mans*

❖ **9h15**

Approche clinique des syndromes de Diogène et de Noé : historique, de quoi parle-t-on ? Pathologie ou problème social ? Problème pour qui ? Différents types de syndromes ?

Par Docteur Zacharie MUANAKULUMBU, Psychiatre à l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Sarthe

❖ **10h15 - Enjeux médicaux, éthiques et juridiques des syndromes de Diogène et de Noé.**

Qu'est-ce que l'éthique ? Pourquoi en parler maintenant ?

Par le Dr Miguel JEAN, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire (ERE PL) - CHU de Nantes | Université de Nantes

Réflexions partagées avec le public avec animation par le journaliste Pascal BRULON.

Quelles représentations ? « Habité/Habitat », qu'est-ce qu'habiter ? Le parcours et les temporalités différentes entre celle du citoyen, du professionnel, du bénévole *Par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL et par Docteur Zacharie MUANAKULUMBU, Psychiatre à l'EPSM*

- Liberté et respect du citoyen sous l'angle juridique, *Mme Magali BOUTEILLE-BRIGANT, maître de conférences en Droit privé, Université du Maine et membre du Laboratoire Themis-UM, Mme Elisa GAINON, directrice du pôle protection des personnes vulnérables, UDAF*

❖ **11h00 – PAUSE**

❖ **11h15 - Repérage – Orientation – Evaluation de la situation Diogène et/ou Noé**

Table ronde 1 : Organisation dans laquelle se coordonnent les dispositifs dans une logique de parcours de la personne (parc privé et parc public)

Présenté par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL : quelle place pour la « norme » ?

1. Présentation du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) *par Mme Isabelle BODIN, Responsable du pôle bâtiment de la Direction Départementale des Territoires*

2. Présentation de la fiche repérage de l'habitat indigne et du dispositif « santé-social-bâti des situations d'incurie dans le logement » *par Mme Chrystèle LECHAUX - LE MELLAT, Inspectrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS) - Département Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement*

3. Présentation 3 plateformes Logements le Mans/ Allonnes/ Couaines *par M. David ALLAIN, Responsable de pôle Hébergement Logement - Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)*

❖ **12h30 - PAUSE DEJEUNER LIBRE**

❖ **14h00 - Syndromes apparentés et respect des animaux.**

Table ronde 2 : Accumuler des animaux, quels dangers ?

Présentations des missions différenciées de :

- 1. Etat : réglementation sanitaire animale – bienveillance animale**, par *Mme Virginie ROHART, Adjointe au chef de service santé et protection animales de la Direction Départementale de La Protection des Populations*
- 2. SPA : centrée sur la protection animale**, par *Mme Naïs VENANZI, Directrice de la Société Protectrice des Animaux d'Yvré-L'Évêque*
- 3. ASA : approche multiple avec prise en compte de l'aspect social et médiation animale, et présentation d'une situation concrète**, par *M. Claude ROUSSEAU, Président d'Alliance Sociale Animale et par Mme Maiwenn LUCAS, Assistante sociale, DDETS*

❖ **14h45 - Actions possibles sur le logement**

Table ronde 3 : Quelles actions au regard de l'évaluation des risques sanitaires encourus concernant le logement et l'habitat ?

1. Désencombrement :

- Procédures du code de la santé publique et du code de la construction

Par Mme Chrystèle LECHAUX - LE MELLAT, Ingénieure sanitaire de l'ARS - Département Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

- Procédure spécifique des bailleurs sociaux par *Mme Dominique LENOGUE, Chargée de mission Accompagnement - Proximité Service Contentieux de Le Mans Habitat*

2. Travaux d'amélioration dans le logement :

-Actions et financements par *le Service Logement – Habitat Ressources du Département*

3. Présentation d'une situation concrète par *Mme Dominique LENOGUE, Chargée de mission Accompagnement - Proximité Service Contentieux de Le Mans Habitat, Mme Emmanuelle CANTEL, psychologue à l'ADGESTI - dispositif « Santé-social-bâti des situations d'incurie dans le logement » et Mme Alexandra PERELLI, Chargée de qualité Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Générale des Services*

❖ **15h30 – PAUSE**

❖ **15h45 - L'accompagnement de la personne**

Table ronde 4 : Quelles singularités dans les accompagnements des personnes atteintes des syndromes de Diogène et Noé ?

Illustration de l'accompagnement par la co présentation d'un cas concret : construction d'une relation de confiance et d'une temporalité spécifique pour une évaluation globale permettant des actions mesurées. La pluridisciplinarité pour prévenir de l'épuisement des intervenants et donc assurer la pérennité de l'accompagnement, par *Mme Emmanuelle CANTEL, Psychologue à l'ADGESTI, M. PATOYT, Gestionnaire de cas MAIA Couronne Est, et Mme Christine GODART, antérieurement Responsable d'agence Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Domicil+ Amelis*

❖ **16h45 - Discours de Clôture –**

Monsieur DOMINGO, Directeur de la délégation territoriale de la Sarthe, ARS

❖ **17h00 - FIN**



GENÉRALE DES SERVICES
Agence de services aux particuliers

